

Des réponses de politique économique à la crise du coronavirus

analyse

Peter Grünenfelder, Jérôme Cosandey, Patrick Dümmler, Jürg Müller, Samuel Rutz, Marco Salvi et Fabian Schnell

Il existe aujourd'hui un risque de contamination par le coronavirus dans presque toutes les régions du monde. La Suisse se trouve elle aussi dans une situation critique, avec une augmentation rapide des infections. Cette «situation extraordinaire» permet au Conseil fédéral d'appliquer le droit de nécessité et de prendre des mesures radicales pour protéger la santé de la population. Le Parlement a interrompu sa session, et des centaines de milliers de personnes travaillent à domicile. Alors que la vie sociale est pratiquement au point mort, les dernières prévisions économiques n'excluent plus une grave récession.

Pour notre Suisse libérale, une situation de pandémie telle que celle à laquelle nous sommes confrontée actuellement est un événement d'une ampleur qui n'appartenait jusqu'à présent qu'à l'histoire. Afin de pouvoir réagir au mieux aux développements des semaines et des mois à venir, il est donc nécessaire de mettre les événements en perspective sur le plan économique. Que signifie la pandémie pour la prospérité de notre société et l'intégration économique internationale de la Suisse? Quels sont les effets concrets au niveau des entreprises et quel est le rôle du système financier dans cette situation de crise? Quelles sont les mesures qui doivent être prises pour compenser les pertes économiques? La présente analyse fournit des pistes pratiques et des recommandations de politique économique.

Effets économiques de la pandémie – que faire ?

I – Bases macroéconomiques

Aplanir la courbe épidémique

Dans la situation actuelle, la première priorité des autorités doit être de lutter contre la pandémie : l'objectif est d'«aplanir la courbe épidémique», c'est-à-dire de ralentir la propagation du virus et de freiner la croissance des nouvelles contaminations. C'est la seule façon de garantir que le système de santé ne soit pas surchargé. Sur ordre du Conseil fédéral, les écoles, les magasins et les restaurants, entre autres, ont été fermés ; la «distanciation sociale» fait désormais partie du quotidien.

Ces mesures entraînent inévitablement un ralentissement de l'activité économique, car dans de nombreux secteurs, le nombre de contacts est en corrélation directe avec la valeur ajoutée (voir ci-dessous). Dans certains secteurs, cette corrélation peut être réduite, par exemple en utilisant des outils technologiques. On peut supposer que le télétravail contribuera à surmonter la crise, mais avec néanmoins une réduction de la productivité. Dans d'autres secteurs de services, en revanche, il n'y a guère de possibilités de se passer du contact direct avec les clients.

En bref, une pandémie entraîne des coûts économiques élevés et, même avec une réponse appropriée du côté politique, un ralentissement de l'économie se fera sentir. A l'heure actuelle, de nombreux spécialistes s'attendent à ce que le marasme économique soit court et sévère. L'objectif doit donc être de prévenir autant que possible les effets secondaires, afin que l'économie n'entre pas dans une spirale négative. Il est également important d'atténuer autant que possible les effets économiques des mesures sanitaires nécessaires.

Est-il possible d'éviter une récession sur le long terme ?

Quelle sera la gravité des pertes économiques à la suite de la pandémie ? En prenant une position extrêmement pessimiste, on pourrait se demander ce qui se passerait si l'économie suisse s'immobilisait complètement pendant deux mois, même si ce cas radical ne se produira pas. Deux mois d'arrêt total de l'économie suisse signifieraient une réduction de la valeur ajoutée de 17 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui équivaut à environ 115 milliards de francs suisses. A titre de comparaison, pendant la grande dépression de 1930-1936, le PIB de la Suisse a chuté de 21 % au total. Comme déjà mentionné, ces scénarios sont toutefois clairement trop pessimistes. Lors de la crise financière de 2009, par exemple, le PIB n'a diminué «que» de 2 % sur une base annuelle, même s'il est vrai que la Suisse a été beaucoup moins touchée par cette crise que d'autres pays industrialisés. Un examen de la structure de l'économie suisse peut aider à évaluer la crise actuelle de manière plus réaliste (voir tableau 1).

Le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) ne devrait être touché par la crise que de manière marginale. Ce secteur pourrait même profiter de la crise actuelle, au vu de la manière dont se comportent certains consommateurs dans les magasins alimentaires. Cependant, ce phénomène représente principalement un transfert de marchandises des entrepôts des producteurs vers ceux des consommateurs. Sans ajustement significatif des prix, il s'agit en grande partie d'un jeu à somme nulle d'un point de vue économique. Toutefois, le secteur primaire et l'industrie de transformation sont trop petits pour avoir une influence significative sur le développement économique dans les mois à venir.

En revanche, le secteur secondaire, c'est-à-dire l'industrie et la construction, représente environ 25 % de la valeur ajoutée brute de la Suisse, et est potentiellement très concerné par la crise actuelle. La part de l'industrie suisse active au niveau global est particulièrement affectée par les turbulences mondiales, car les chaînes de valeur internationales ont été mises sous pression en raison des fermetures d'usines. Après le

Tableau 1

Les trois secteurs de l'économie suisse (2018)

En termes de valeur ajoutée brute, de nombre d'entreprises et de salariés en Suisse, la part du secteur tertiaire est d'environ 75%. Le secteur secondaire comprend 15% des entreprises, qui emploient 20% de la main d'œuvre suisse. Leur contribution à la valeur ajoutée brute s'élève à un quart (25%). Le secteur primaire n'apporte qu'une petite contribution à la valeur ajoutée brute. Néanmoins, près de 10% des entreprises et un peu plus de 3% de la main d'œuvre sont actives dans ce secteur.

	Valeur ajoutée brute		Entreprises		Personnes actives occupées	
	en Mrd CHF	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Secteur primaire	5	0,7	53	8,8	152	3,1
Secteur secondaire	173	26,0	91	15,0	1050	20,9
Secteur tertiaire	492	73,3	462	76,2	3852	76,0
Commerce de détail	24	3,8	35	5,8	344	6,8
Transport	19	2,9	11	1,8	131	2,6
Restauration, hôtellerie	11	1,7	29	4,8	242	4,8
Services divers	19	2,9	22	3,6	192	3,8
Arts, divertissement	4	0,6	24	4,0	87	1,7
Services aux personnes	9	1,5	52	8,6	173	3,4
Total	669	100	606	100	5054	100

Source : OFS (2020a)

déclenchement de l'épidémie de coronavirus, les intrants qui provenaient auparavant de Chine, par exemple, n'ont soudainement plus été disponibles ou ont dû être obtenus auprès d'autres sources, ce qui, dans certains cas, a entraîné des coûts de transaction élevés. Dans ce contexte, il convient toutefois de garder à l'esprit que la mondialisation de l'industrie suisse pourrait (une fois de plus) se révéler une opportunité. Il est raisonnable d'admettre que c'est justement l'internationalisation des chaînes de valeur qui empêche leur effondrement complet et que les entreprises actives au niveau mondial disposent d'alternatives viables. Par exemple, la production a repris à grande échelle en Chine, alors qu'elle est gravement compromise en Europe, nouvel épicode de la pandémie.

La majeure partie de la valeur ajoutée suisse (environ 75 %) est générée par le secteur tertiaire, qui comprend les services et le commerce. Les entreprises actuellement les plus touchées par les mesures prises se trouvent dans ce secteur. Il s'agit d'activités tels que la restauration, le commerce de détail stationnaire (hors alimentation), le tourisme, les services aux personnes ou encore l'art, le divertissement et les loisirs. Si l'on considère la contribution de ces secteurs directement touchés à la valeur ajoutée brute – et en partant du principe qu'une aide appropriée pour les entreprises et les employés touchés sera apportée –, la Suisse pourrait probablement faire face à une fermeture de deux à trois mois sans subir de dommages économiques durables. A titre d'illustration, la contribution de la restauration à la valeur ajoutée brute en 2017 était de 1,1 %, celle de l'hôtellerie et celle du secteur de l'art, du divertissement et des loisirs de 0,6 % chacune. Les autres services représentent 2,8 % de la valeur ajoutée brute. Toutefois, des centaines de milliers de salariés seront probablement directement touchés, et tous ne pourront pas bénéficier de la réduction de l'horaire de travail (chômage partiel), car de nombreux indépendants sont également actifs dans ces secteurs.

Du point de vue de la création de valeur ajoutée, le facteur clé sera l'impact des mesures actuelles sur les entreprises du secteur tertiaire indirectement touchées. Le fait que les secteurs de la finance et des assurances, en particulier, soient menacés par une nouvelle crise est corroboré par les chutes massives des prix

des actions correspondantes. Mais la productivité devrait également baisser dans d'autres secteurs des services, même si l'activité professionnelle ne s'arrête pas complètement grâce au télétravail.

Comme toujours, la crise actuelle produit des perdants et des gagnants. Qu'ils appartiennent ou non à un secteur spécifique, les fabricants de désinfectants et de vêtements de protection, les pharmacies, les drogueries, les sociétés pharmaceutiques ou les entreprises de télécommunications, par exemple, sont susceptibles de faire face à une demande croissante. Les changements structurels s'accéléreront également dans certains domaines, comme le passage du commerce de détail stationnaire au commerce électronique et au commerce mobile qui est observé depuis des années. Mais même ces augmentations à court terme et ces changements de la demande ne peuvent pas compenser l'effondrement attendu de la valeur ajoutée brute.

En définitive, il n'est guère possible à l'heure actuelle de faire une estimation sérieuse de l'ampleur de l'effondrement du PIB attendu dans les mois à venir. Les estimations optimistes supposent une croissance de 0,8 % par rapport à l'année précédente (KOF 2020). Toutefois, cela semble difficile à concilier avec les fortes corrections des marchés boursiers. Depuis mi-février, ces derniers ont été corrigés de plus de 30 %, soit le même montant que lors du krach de 1929. En cas d'immobilisation généralisée due à une pandémie, il sera également difficile de rattraper une grande partie des pertes de PIB, même si l'on peut s'attendre à une reprise après la récession (par exemple en raison de l'augmentation des achats de biens d'investissement). Comme vu plus haut, les services représentent près des trois quarts du PIB suisse. En règle générale, ils ne peuvent pas être stockés ni être produits à l'avance.

Il faut également garder à l'esprit que tous ces effets négatifs ne sont que des effets directs. Jusqu'à présent, seuls les effets potentiels du choc de l'offre ont été pris en compte. Toutefois, ce choc ne laissera pas la demande inchangée. Le déficit de production en Chine au début de la crise a entraîné une baisse de la demande de produits suisses – les fabricants locaux de montres et de produits de luxe sont fortement touchés par cette situation. Des effets similaires seront également observés en Europe et aux Etats-Unis. Une fois que le virus a atteint un pays et que des mesures rigoureuses sont prises contre sa propagation, cela entraîne un niveau élevé d'incertitude chez les consommateurs. Afin de réduire les dépenses, la consommation est réduite, ce qui affaiblit la demande économique globale. L'ampleur de cet effet secondaire dépendra en fin de compte des attentes des ménages. C'est pourquoi la communication des autorités joue un rôle central : la politique économique consiste pour une grande part à gérer les attentes, et les récessions commencent aussi dans les esprits.

II – Interdépendance internationale

La pandémie de coronavirus a déclenché une crise sanitaire mondiale, mais celle-ci n'implique pas pour autant une crise de la mondialisation. Bien sûr, la crise pandémique devrait durer plusieurs mois et s'accompagner d'importants ajustement des modes de vie individuels, et il faut également s'attendre à des distorsions économiques au niveau international. Cependant, il serait inopportun de remettre en question l'intégration (jusqu'à présent) extrêmement réussie des entreprises suisses dans l'économie mondiale. Après tout, ces semaines ou ces mois de situation extraordinaire sont à mettre en perspective avec les décennies de mondialisation qui ont accru la prospérité. Entre 1990 et 2016, aucun autre pays n'a connu une augmentation de revenus liés à la mondialisation aussi forte que la Suisse. Cette croissance des revenus par habitant ajustée au pouvoir d'achat s'élève à plus de 2100 euros (Weiss et al. 2018). En général, la Suisse a tout intérêt à être intégrée dans les chaînes de valeur internationales et à pouvoir ainsi réaliser des avantages comparatifs en termes de coûts, car le marché intérieur est tout simplement trop petit pour absorber notre production. Une stratégie de découplage, consistant à s'extraire des chaînes de valeur internationales, serait sans le moindre doute la mauvaise approche.

Un coup d'œil aux statistiques sur les échanges de biens et de services montre également à quel point les emplois et la croissance dépendent des échanges transfrontaliers: la quote-part du commerce extérieur – somme des exportations et importations divisées par le PIB – est passée de moins de 90 % en 2012 (données disponibles pour la première fois) à plus de 96 % en 2018 (données les plus récentes). La prospérité de la Suisse dépend dans une large mesure – et de plus en plus – du commerce avec d'autres pays.

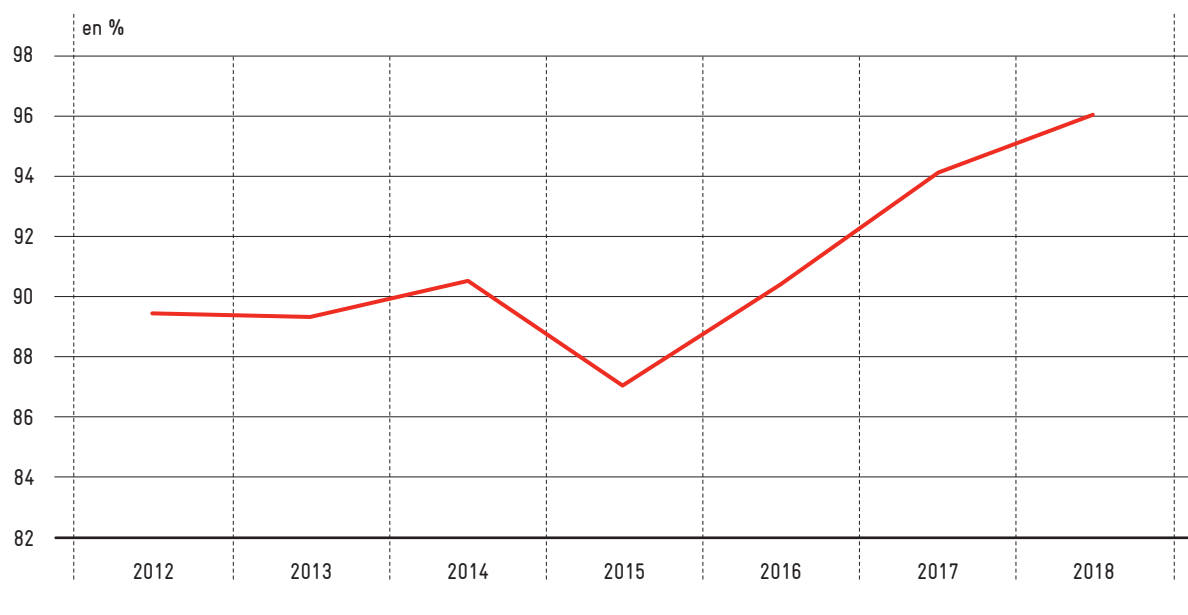
En termes de catégories de produits, la Suisse exporte beaucoup plus de biens dans les secteurs pharmaceutique et chimique qu'elle n'en importe. La spécialisation internationale de la Suisse dans cette partie de l'industrie est très élevée, tout comme sa spécialisation dans les instruments de précision, y compris les produits de technologie médicale tels que les appareils respiratoires. Dans le contexte de la pandémie actuelle, de nombreuses entreprises de technologies de la santé devraient bénéficier de cette spécialisation, ce qui aiderait la Suisse à amortir le ralentissement économique général. Pour ce faire, il est toutefois important de trouver une solution rapide, en ce qui concerne le nouveau règlement Medtech de l'Union européenne (UE).

La mondialisation permet à la Suisse de se spécialiser dans des industries à forte valeur ajoutée. Les biens et services échangés avec d'autres pays ont augmenté en valeur et en quantité. La spécialisation signifie également que davantage de types de produits sont importés que par le passé et que la dépendance vis-à-vis des sources d'approvisionnement étrangères s'accroît. Ce qui est un avantage en temps normal s'avère donc être un inconvénient en temps de crise extrême. Ce risque est diminué de deux manières: d'une part, la Suisse maintient des réserves dites obligatoires de nombreux produits de première nécessité (voir encadré 1). D'autre part, les partenaires commerciaux de la Suisse ont été diversifiés dans tous les domaines. Le risque de défaillance d'une source d'approvisionnement peut ainsi être réduit, puisque d'autres partenaires commerciaux peuvent le compenser. Aujourd'hui, la Suisse réalise 95 % de son commerce extérieur avec 54 pays, contre 39 il y a dix ans. La Suisse a réussi à élargir son portefeuille de sources d'approvisionnement potentielles, notamment grâce à la conclusion de nombreux accords de libre-échange. La suppression unilatérale

Figure 1

Augmentation de la quote-part du commerce extérieur de la Suisse

Commerce extérieur (importations et exportations) des biens et services en % du produit intérieur brut pour la période 2012–2018.



Source: AFD (2020), BNS (2020a) OFS (2020b)

des droits de douane par la Suisse – telle que discutée au niveau fédéral depuis environ un an – simplifierait l'importation sur le plan financier et administratif. Ces avantages ne doivent pas être sous-estimés, surtout en situation de crise.

Dans des situations de crise limitées dans l'espace et dans le temps, cette structure permet de prévenir les carences dans une large mesure. Cependant, si le monde entier est confronté à la même crise au même moment, l'accent est mis avant tout sur le stockage. Celui-ci doit permettre la fourniture des biens élémentaires. Dans le cas de la pandémie actuelle de coronavirus, la crise ne se produit pas partout en même temps. La Chine, par exemple, semble déjà se redresser. Si cette évolution s'avère durable, cela réduirait le problème des goulets d'étranglement de l'approvisionnement mondial.

Encadré 1

Les réserves obligatoires de la Suisse

La Suisse utilise notoirement le système de réserve obligatoire afin de pallier la pénurie de produits de première nécessité sur le marché. Selon l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (Ofae), environ 300 entreprises privées tiennent des réserves de produits ayant trait à l'alimentation, à l'énergie et des produits thérapeutiques – y compris les masques de protection et les vaccins – ainsi que de biens industriels. Les coûts de stockage sont répercutés par les entreprises sur les prix de vente. Chaque consommateur contribue donc d'environ douze francs par an au système (BWL 2019). Même si l'on craint, dans la situation actuelle de la pandémie, que les biens de consommation individuels se raréfient, les réserves obligatoires doivent continuer à l'avenir à se concentrer uniquement sur les biens essentiels. En raison de l'évolution technologique et des préférences des consommateurs, la sélection des produits à stocker doit être revue régulièrement. Cela implique également de reconsidérer les réserves de produits qui – y compris les matières premières – peuvent être fabriqués intégralement ou presque en Suisse pour un pourcentage élevé de la consommation intérieure. Un exemple actuel en est le stockage obligatoire du sucre, qui doit être revu de manière critique du point de vue de la santé et du pourcentage élevé de la production intérieure (Dümmler 2019). Inversement, il convient plutôt de maintenir les réserves de biens essentiels dont l'emploi sera plus fréquent en situation de crise et qui ne peuvent être produits en Suisse à court terme. Il est évident que cela ne fonctionne que dans une mesure limitée: malgré les réglementations existantes, la préparation aux situations de pandémie a été négligée. Cela s'est fait en toute transparence et a également été consigné dans des rapports. Les responsables n'ont pas respecté les prescriptions de stockage des produits médicaux essentiels (par exemple, les masques de protection) (Sonntagszeitung 2020).

III _ Effets au niveau des entreprises

Avec la situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral et l'adoption de l'ordonnance 2 Covid-19, les autorités ont procédé, pour des raisons de prévention sanitaire, à une intervention drastique dans la liberté du commerce et de l'industrie. Les défis opérationnels pour les plus de 600 000 entreprises suisses se sont donc à nouveau considérablement accrus. Avant même l'apparition de la pandémie de coronavirus, les entreprises exportatrices étaient confrontées à une incertitude juridique croissante concernant la forme future des relations bilatérales de la Suisse avec son principal marché de vente, l'UE. En raison de l'affaiblissement de l'organisation mondiale du commerce et de l'augmentation significative des conflits commerciaux, l'ordre multilatéral avec son ensemble de règles fiables s'érode.

Avec la «fermeture d'urgence» du Conseil fédéral, l'offre et la demande des services suivants seront complètement paralysés avec effet immédiat (extrait de l'ordonnance 2 Covid 19): les magasins et les marchés; les restaurants; les bars, les discothèques, les boîtes de nuit et les salons érotiques; les établissements de divertissement et de loisirs, notamment les musées, les bibliothèques, les cinémas, les salles de concert, les théâtres, les casinos, les centres sportifs et de fitness, les centres de bien-être et les domaines skiables, les jardins botaniques et zoologiques et parcs zoologiques; les prestataires offrant des services impliquant un contact physique tels que les salons de coiffure, de massage, de tatouage ou de beauté. On estime qu'envi-

ron un demi-million de personnes sont actives dans ces services, dont beaucoup sont employées dans des petites et moyennes entreprises (PME) ou sont indépendantes.

Les entreprises qui ne sont pas concernées par l'interdiction d'activité du Conseil fédéral sont confrontées à des défis considérables en matière de personnel. L'augmentation quotidienne du nombre de personnes contaminées peut sembler très abstraite, mais dans les faits, ce sont des salariés qui manquent dans les entreprises. La fermeture des écoles et des crèches aggrave la pénurie de travailleurs qualifiés, car ceux-ci doivent prendre en charge la garde à domicile. Dans le même temps, le contrat intergénérationnel, qui permet souvent de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, est affecté : les grands-parents ne peuvent plus s'occuper de leurs petits-enfants à cause des risques qu'ils encoureraient, et les salariés ne sont plus autorisés à s'occuper de leurs parents âgés pour la même raison. De plus, les employés, dans leur entreprise ou à domicile, sont confrontés à une charge de travail supplémentaire lorsque des collègues malades sont absents. A cela s'ajoute une pression psychologique en raison de l'insécurité générale et de la peur pour les proches. La crise du coronavirus est donc non seulement un défi économique, mais aussi un défi humain et familial.

D'innombrables effets secondaires

La crise pandémique actuelle et les mesures drastiques du Conseil fédéral déclenchent un choc de l'offre global (voir chapitre I : Bases macroéconomiques). Au niveau microéconomique, ce terme recouvre divers défis. Les entreprises multinationales sont probablement mieux à même d'y faire face que les entreprises à vocation nationale. Elles sont actives dans de nombreux pays et sont en mesure de profiter de leur réseau pour changer leurs dispositions en fonction du statut de la propagation du coronavirus dans les différentes régions. Dans les cas où il existe un monopole national sur la fabrication d'un produit (semi-fini), il faut partir du principe que c'est aux entreprises de diversifier leurs chaînes d'approvisionnement.

Mais qu'il s'agisse de PME ou de grandes entreprises, toutes sont confrontées à de nombreux effets secondaires, car le comportement des consommateurs va considérablement changer au cours des prochains mois : les dépenses seront principalement consacrées aux biens de nécessité et moins aux biens de consommation (de luxe). En raison des restrictions sur les voyages, les entreprises touristiques vont subir des pertes importantes. Cela affectera non seulement le tourisme d'hiver, mais probablement aussi le tourisme d'été. Le nombre de passagers aériens diminue rapidement, les trajets en taxi disparaissent. Les touristes asiatiques restent à l'écart, les ventes de montres suisses stagnent. Les manifestations sont interdites, ce qui signifie que certaines activités de publicité et de marketing ne sont plus nécessaires. Même les prestataires de services traditionnels, bien que non directement concernés par l'interdiction d'activité du Conseil fédéral, subissent donc une baisse de la demande. Les entreprises suisses qui en temps normal fournissent leurs services de conseil à l'étranger ne peuvent plus les offrir dans les locaux de leurs clients, en raison des restrictions de voyage dans le monde entier. Cela concerne tant nos pays voisins directs que le deuxième partenaire commercial de la Suisse, les Etats-Unis.

Il est impossible de saisir complètement toutes les dépendances et les interactions microéconomiques. Dans l'encadré 2, nous avons toutefois essayé de montrer quelles réactions et quels effets en chaîne peuvent être attendus, en utilisant l'exemple de Swiss qui doit garder au sol une partie de sa flotte.

Encadré 2

Quand les avions restent au sol

La moitié de la flotte suisse est au sol depuis la mi-mars. Cet arrêt partiel déclenche une réaction en série dont voici un extrait :

- **Aéroport de Zurich**: rien que dans la zone publique de l'aéroport, il y a plus de 60 magasins, bars et restaurants, et bien d'autres se trouvent dans la zone passagers. L'absence de passagers et la fermeture temporaire de certains de ces magasins ordonnée par le Conseil fédéral entraîneront une forte baisse des ventes. La demande à l'aéroport de Zurich a particulièrement baissé dans les segments de la restauration et du luxe (Handelszeitung 2020).
 - **Compagnie de fret**: les vols réguliers servent également de vols de fret. Lorsqu'ils sont annulés, moins de fret circule vers l'étranger. C'est ce que ressent actuellement Cargologic, l'entreprise de traitement du fret aérien de l'aéroport de Zurich. Déjà en février, c'est-à-dire avant l'arrêt partiel de la flotte de Swiss, la société a constaté une baisse de 20% du transport de marchandises (SRF 2020). Cette baisse devrait maintenant être encore plus forte.
 - **Industrie de la publicité**: en raison de la baisse de la demande de vols, la compagnie aérienne Swiss tente de limiter ses coûts. Elle a décidé de réduire ses mesures de marketing et de publicité au minimum absolu voire de les suspendre complètement jusqu'à nouvel ordre (Horizont 2020). Cela ne touchera pas seulement les agences de publicité, mais aussi les graphistes et les designers.
 - **Les hôteliers suisses**: les touristes étrangers qui, jusqu'à l'apparition de la pandémie, voyageaient souvent en avion, sont désormais absents des hôtels suisses. HotellerieSuisse prévoit une baisse de 45% du chiffre d'affaires pour mars et avril 2020 (HotellerieSuisse 2020).
 - **Les fournisseurs d'activités touristiques**: dès la première ordonnance Covid-19, l'interdiction des manifestations de plus de 100 personnes a été introduite – ce qui incluait également les remontées dans les stations de ski. Pour des entreprises comme la JungfrauBahn, très populaire non seulement auprès des touristes asiatiques mais aussi auprès du public local, les perspectives à court et moyen terme sont donc tout sauf prometteuses. En conséquence, la JungfrauBahn a déjà dû prendre des mesures de réduction des coûts (JungfrauBahn Holding AG 2020).
 - **L'industrie horlogère suisse**: la crise du tourisme mondial est aussi une crise pour l'industrie horlogère locale. Des fabricants tels que le Swatch Group ou Richemont subissent actuellement une forte baisse de leurs ventes – notamment en raison de la chute drastique de la demande en Asie, mais aussi à cause du manque de touristes en Suisse. Les salons «Watches & Wonders» et «Baselworld», qui sont importants pour l'industrie horlogère, ont été annulés pour cette année, et les détaillants de montres dans les stations touristiques telles que Lucerne et Interlaken ont introduit le chômage partiel (NZZ 2020a). Rolex a temporairement fermé ses installations de production en Suisse.
-

Diminution des réserves de liquidités

Afin de faire face à l'interdiction officielle d'activités et à la diminution de la demande, les entreprises doivent puiser dans leurs réserves ou faire appel à du chômage partiel. Or, de nombreuses entreprises ne disposent pas d'abondantes réserves de liquidités pour payer les salaires, les loyers, les assurances, les paiements d'intérêts, etc. Par exemple, le secteur de la restauration¹, qui est touché par la «fermeture d'urgence» du Conseil fédéral, a un taux de liquidité inférieur à 100% (BFS 2019).

1 Les entreprises doivent disposer de suffisamment de liquidités pour régler les dettes à court terme ; exemple de ratio de liquidité 2 : ((liquidités + créances) / dettes à court terme) x 100, soit environ 90% pour les entreprises de restauration.

IV _ Le rôle clé du système financier

L'évolution récente des marchés financiers est particulièrement préoccupante d'un point de vue européen. Au vu des turbulences financières, il convient de noter que dans certains domaines, le scénario le plus sévère du dernier stress test de l'Autorité bancaire européenne (ABE) a déjà été dépassé : la volatilité est plus élevée, l'effondrement des marchés boursiers est plus important et la chute des prix du pétrole est beaucoup plus massive – ce qui va probablement obliger certaines banques à procéder à des dépréciations d'actifs drastiques dans leurs bilans (Bloomberg 2020; EBA 2018).⁻²

Les banques européennes sur des sables mouvants

Bien que de nombreuses banques européennes fassent actuellement preuve d'un optimisme volontaire, cela ne convainc pas les acteurs du marché. Ils peuvent se couvrir contre le risque de défaut de crédit grâce à ce que l'on appelle les couvertures de défaillance («credit default swaps», CDS). Les primes des CDS de diverses banques ont récemment fortement augmenté, tandis que le cours de leurs actions a chuté – l'indice bancaire européen «STXE 600 Banks» a perdu plus de 40 % de sa valeur en un mois.

Cette méfiance n'est pas un hasard. D'une part, le stress test de l'ABE pour 2018 indique que certaines banques pourraient être mises à rude épreuve par la situation actuelle. D'autre part, la pandémie de coronavirus touche les banques dans leur activité principale, à savoir le crédit : lorsque de grandes et importantes économies comme l'Espagne ou l'Italie s'arrêtent, les institutions financières ne sont pas épargnées. Plus les machines restent inactives et les restaurants vides, moins les entreprises et les particuliers peuvent rembourser leurs créances.

L'augmentation des défauts de crédit est un problème pour les banques. Il ne s'agit pas simplement d'un assèchement des liquidités dans le système financier, qui sont actuellement fournies par les banques centrales dans le cadre d'actions coordonnées et à grande échelle (NZZ 2020b). Au contraire, les ajustements de valeur causés par les défauts de paiement pourraient entraîner des problèmes de solvabilité pour les banques – et faire fondre rapidement la couverture en capital déjà mince. En attendant, la solvabilité des banques européennes ne peut être rétablie par des prêts des banques centrales. Les institutions financières insolubles devraient en théorie être liquidées, mais il est plus probable que les Etats injecteront à nouveau des capitaux propres – en d'autres termes, elles seront à nouveau renflouées grâce aux impôts. Ces sauvetages risquent d'être coûteux car la restructuration des banques à la suite de la crise financière avait été négligée, et pousseront les niveaux d'endettement déjà élevés des pays européens vers de nouveaux sommets.

La Suisse, un refuge ?

Les bouleversements sur les marchés financiers mondiaux n'ont pas épargné la Suisse. Les investissements en francs suisses sont toujours considérés comme une valeur refuge en période de tempête, d'autant plus que le gouvernement fédéral et les cantons ont un niveau d'endettement relativement faible par rapport aux normes internationales. En conséquence, la Banque nationale suisse (BNS) devra encore gonfler son bilan déjà important afin de maintenir un minimum de stabilité dans le taux de change franc/euro (voir figure 2) – un changement trop important aurait de graves répercussions sur l'industrie d'exportation, déjà ébranlée par la pandémie.

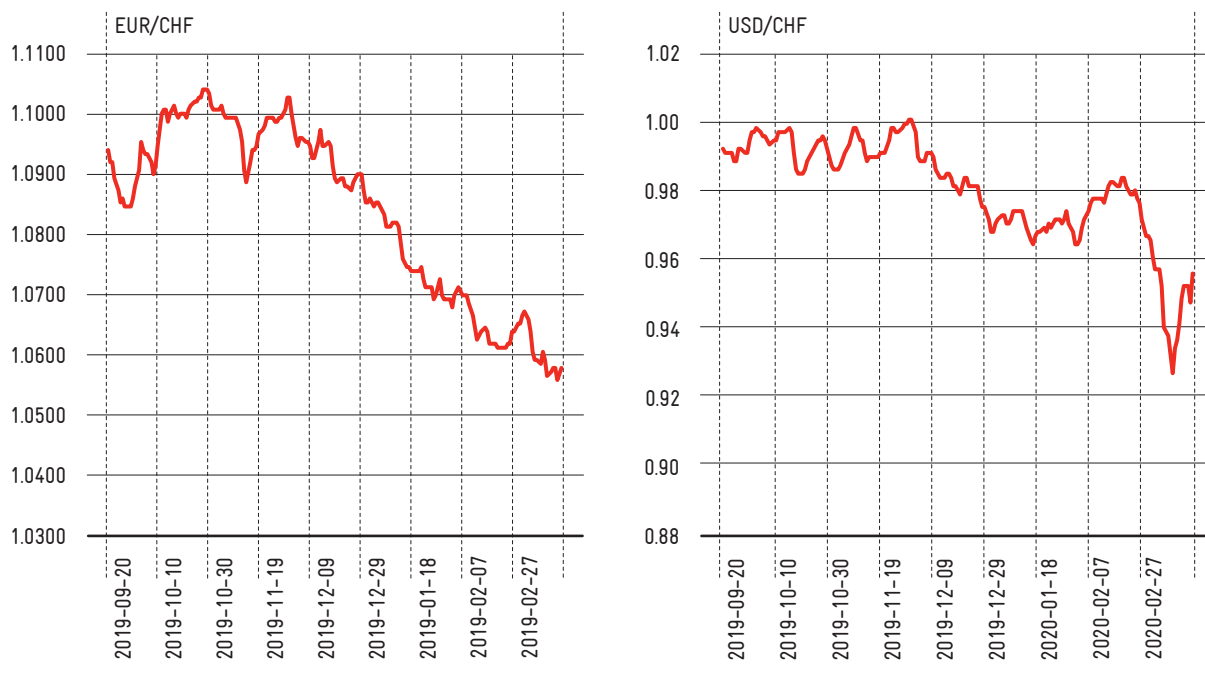
Il ne faut pas s'attendre à une normalisation de la politique monétaire. En outre, les récentes distorsions sur les marchés financiers sont susceptibles d'avoir un impact profond sur le bilan de la BNS : ses fonds

2 Ce résultat n'est pas une surprise pour les experts de l'industrie. L'ABE a retenu comme scénario le plus sévère une forme très légère de choc économique – et même dans ce scénario plus modéré, la base de fonds propres de nombreuses banques européennes aurait fondu à un degré alarmant. La Deutsche Bank, qui avait réussi le stress test européen, a échoué au stress test plus strict des Etats-Unis (NZZ 2018).

Figure 2

Renforcement du franc suisse

Le franc suisse s'est fortement apprécié ces derniers mois. Sans les interventions massives de la Banque nationale suisse (BNS) sur le marché des changes, l'appréciation aurait probablement été beaucoup plus forte.



Source: Oanda (2020)

propres auront sensiblement diminué – et ce, alors que les montants distribués (sans nécessité) à la Confédération et aux cantons viennent de doubler pour atteindre quatre milliards de francs. Quelle que soit la façon dont la BNS choisit de réagir à la pandémie, elle ne pourra éviter de prendre des risques, son bilan s'étant gonflé au fil des ans. En effet, plus la BNS est investie dans des actifs étrangers, plus l'impact des variations de la valeur de ces actifs sur la structure de son bilan est important. Or, c'est cette dernière qui, en fin de compte, garantit la valeur du franc suisse.

Enfin, à moyen et long terme, la BNS pourrait également être appelée à remplir son mandat de gardienne de la stabilité financière. Car dans le sillage de la crise du coronavirus, il est tout à fait possible que les banques suisses soient également soumises à une pression considérable. Les différentes institutions financières sont susceptibles de faire face à des défis différents.

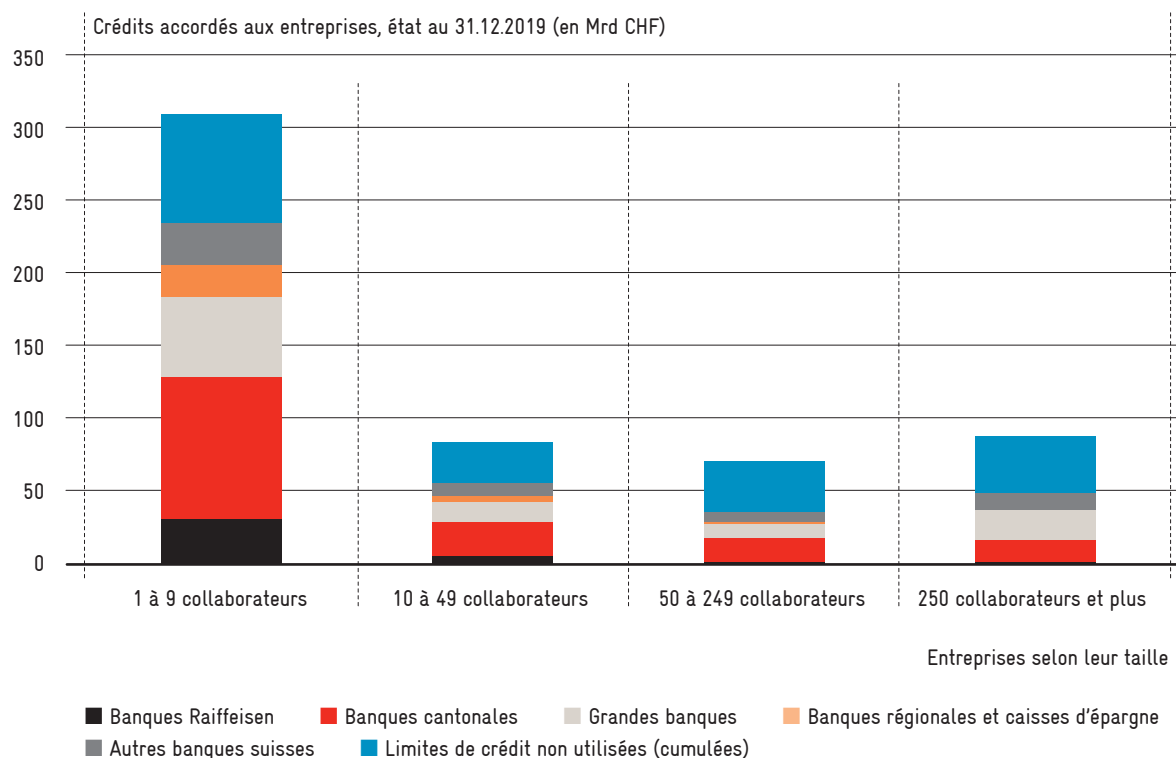
D'une part, les banques fortement exposées aux marchés financiers internationaux pourraient bientôt être confrontées à des problèmes similaires à ceux rencontrés par les banques de l'UE. D'autre part, les banques qui se concentrent sur les affaires nationales devraient rencontrer moins de problèmes pour le moment. Mais si la pandémie devait un jour faire baisser la demande de logements, cela ne serait pas sans conséquences pour le marché immobilier, puisque la majeure partie des prêts accordés par les banques suisses sont désormais des hypothèques (NZZ 2017). Il est difficile de prédire l'ampleur de tous ces effets sur les institutions financières suisses. Bien que l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) effectue également des stress tests dans les banques, ceux-ci ne sont pas publics.

Il est cependant clair que plus la pression sur le secteur bancaire est forte, plus le risque de voir l'offre de crédit se raréfier est grand. Cependant, même au lendemain de la crise financière de 2008, il n'y a pas eu

Figure 3

Les limites de crédit non utilisées peuvent fournir des liquidités à court terme

Selon les derniers chiffres de la BNS, fin 2019, les entreprises n'avaient utilisé que la moitié ou les trois quarts des limites de crédit des banques en Suisse. Les petites entreprises, qui reçoivent la majorité des crédits pour entreprises, semblent avoir moins de marge de manœuvre en matière de liquidités que les moyennes et grandes entreprises, ces dernières se finançant généralement directement sur le marché des capitaux.



Source: BNS (2020b)

de véritable pénurie de crédits en Suisse.³ En outre, il y a seulement trois mois, les lignes de crédit des banques n'étaient pas encore complètement utilisées par les PME et les grandes entreprises (voir figure 3). Il reste donc une certaine marge de manœuvre pour amortir les problèmes de liquidités. Toutefois, il convient de noter qu'un grand nombre de crédits accordés aux PME sont des prêts hypothécaires. Bien qu'il soit possible de s'appuyer sur une relation commerciale existante, il faudrait à nouveau réaliser une modélisation des risques de crédit avant d'octroyer un nouveau crédit d'exploitation. En outre, les grandes entreprises, en particulier, se financent directement sur le marché des capitaux, ce qui explique le volume relativement faible de leurs prêts bancaires. Toutefois, les possibilités pour les grandes entreprises de lever des fonds directement sur le marché semblent très limitées à l'heure actuelle (NZZ 2020c), ce qui pourrait éventuellement entraîner un besoin plus important de financement bancaire supplémentaire.

3 Plusieurs nouvelles institutions financières numériques, telles que les intermédiaires de crédit peer-to-peer, ont vu le jour et, bien qu'elles ne soient que marginales en termes de volume, pourraient éventuellement intervenir en cas d'urgence.

V Conclusion: ce qu'il faut et ne faut pas faire

Le rôle fondamental de la politique économique

La situation actuelle ne peut et ne doit en aucun cas être banalisée. Les distorsions économiques sont trop importantes, de sorte que des mesures sont nécessaires de toute urgence. La politique économique jouera un rôle fondamental dans les mois à venir. Les points suivants sont prioritaires :

- Pour des raisons de politique de santé et de politique économique, il faut veiller à ce que les employés puissent continuer de travailler (et de percevoir leur salaire), même s'ils sont en quarantaine ou doivent rester à la maison pour s'occuper de leurs proches.
- Les ménages et les entreprises doivent rester en mesure d'honorer les paiements de base (loyer, intérêts hypothécaires, électricité et eau, nourriture, assurance).
- L'apport de liquidités à l'économie réelle et au monde de la finance doit être assuré. Les entreprises doivent pouvoir se conformer aux mesures drastiques de la politique sanitaire sans faire faillite.

Dans ce qui suit, nous allons montrer comment ces objectifs peuvent être atteints de manière efficace et efficiente.

Apport de liquidité à l'économie réelle

Le gouvernement suisse a toujours disposé de moyens et de mesures éprouvés pour éviter une spirale négative en cas de ralentissement économique. L'objectif de ces instruments est de veiller à ce que les entreprises dont les modèles d'affaires fonctionnent en principe et qui réussissent sur le marché ne soient pas conduites à l'insolvabilité à la suite de chocs macroéconomiques. Cependant, lors des crises précédentes, ce sont surtout des entreprises individuelles qui ont été touchées et qui ont eu besoin du soutien étatique. Désormais, plusieurs industries et secteurs de l'économie sont touchés simultanément. Par conséquent, un soutien rapide et non bureaucratique est nécessaire.

Cela s'applique même en sachant que toute intervention de l'Etat en cas de crise comporte toujours le risque de commettre deux erreurs. Tout d'abord, elle pourrait soutenir les entreprises insolubles dont les activités commerciales ne sont pas durables, et qui sont déjà *de facto* en faillite. Deuxièmement, ces interventions punissent précisément ceux qui, au sens de la responsabilité individuelle, ont pourvu aux situations de crise avec une bonne gestion des liquidités ou des risques. La Confédération et les cantons ne doivent donc en aucun cas distribuer des fonds trop largement et à l'aveuglette. Par conséquent, dans la mesure du possible, il convient de recourir à des mesures reconnues, existantes et éprouvées.

C'est par exemple le cas de la réduction de l'horaire de travail (chômage partiel). Son objectif est de prévenir les pertes d'emplois excessives. D'un point de vue économique, cette mesure se distingue particulièrement par sa flexibilité, car les entreprises concernées peuvent continuer à employer leur personnel dans une mesure réduite. Même si les coûts sont finalement pris en charge par l'assurance-chômage, cette mesure peut alléger la charge des offices régionaux de placement (ORP) et du marché du travail en général. En principe, il est important qu'une partie des coûts salariaux continue à être supportée par l'employeur, même en cas de chômage partiel, afin de ne pas créer d'incitation à utiliser cet instrument à la légère. Kopp et Siegenthaler (2017) ont montré dans une étude pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) que le système de chômage partiel a un effet globalement positif sur la Suisse et la protège des distorsions injustifiées sur le marché du travail.

Ces derniers jours, le Conseil fédéral a déjà libéré des fonds supplémentaires pour l'indemnisation du chômage partiel et a décidé d'une part de réduire le délai d'attente à un jour et d'autre part d'étendre le droit au chômage partiel aux employés temporaires ou à durée déterminée (GS-WBF 2020). Divers groupes de personnes, tels que les indépendants et les entrepreneurs, sont en revanche exclus de ce règlement (sachant

qu'ils ne paient potentiellement pas de cotisations à l'assurance-chômage).⁻⁴ Il faudrait plutôt miser sur des relations commerciales existantes, qui ne peuvent être proposées à grande échelle que par les banques et éventuellement par de nouveaux intermédiaires de crédit numérique. Les conseillers à la clientèle entreprises connaissent déjà la situation financière de leurs clients et sont les mieux placés pour juger si leurs difficultés sont conjoncturelles ou si elles existaient déjà auparavant.

Outre les salaires, toute activité entrepreneuriale est également associée à des coûts qui continuent d'être encourus en cas de suspension de l'activité commerciale. Il s'agit notamment des loyers, des coûts d'investissement et de certains coûts d'infrastructure ainsi que des charges (impôts, redevances, cotisations de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), etc.). En outre, il peut y avoir des frais pour l'entretien des contrats à long terme. La Confédération, les cantons, les communes et les assurances sociales peuvent apporter une solution rapide et non bureaucratique en différant temporairement leurs propres créances. L'impôt sur le revenu, la taxe sur la valeur ajoutée et les cotisations de sécurité sociale seraient toujours dus, mais l'Etat retarderait sa demande de six mois, ou du moins renoncerait aux mises en poursuites pendant la durée de la crise.

Dans de nombreux cas, ces mesures ne seront cependant pas suffisantes, c'est pourquoi les entreprises touchées (mais toujours solvables) ont besoin d'accéder rapidement à des crédits à court terme. Plusieurs grandes banques ont déjà annoncé leur volonté d'apporter leur soutien (Cash 2020). Les cantons en particulier, et éventuellement aussi la Confédération, peuvent apporter un soutien supplémentaire en garantissant une partie des prêts relais. Cette approche bénéficie surtout du fait que la Suisse dispose d'un vaste réseau de succursales de grandes banques, de banques régionales et cantonales solidement ancrées dans le monde des affaires. Cela permettrait non seulement d'accélérer le processus d'examen des liquidités et l'octroi de prêts, de sorte que les entreprises concernées puissent bénéficier rapidement de l'aide, mais aussi d'alléger la pression sur les garanties nécessaires de fonds propres des banques. Dans le même temps, les banques auraient toujours intérêt à effectuer un contrôle de solvabilité. Cela réduirait d'une part le risque qu'une telle mesure maintienne des structures non-viables et d'autre part, cela permet d'utiliser les compétences essentielles de chaque banque. Les «prêts corona» ainsi évoqués devraient bien entendu être à long terme et, du moins pendant la durée de la fermeture du pays, sans intérêts.

Il est important que ce modèle de cautionnement soit mis en place rapidement et sans bureaucratie. La voie des organisations de cautionnement soutenues par la Confédération, telle que décidée par le Conseil fédéral pour une première vague de soutien (WBF 2020), n'est probablement pas la bonne pour y parvenir, car ces organisations ne sont pas adaptées à gérer le volume et le type de garantie (garantie des liquidités au lieu de financement à long terme) qui est maintenant nécessaire.⁻⁵ Il faudrait plutôt miser sur des relations commerciales existantes, qui ne peuvent être proposées à grande échelle que par les banques et éventuellement par de nouveaux intermédiaires de crédit numérique. Les conseillers à la clientèle entreprises connaissent déjà la situation financière de leurs clients et sont les mieux placés pour juger si leurs difficultés sont conjoncturelles ou si elles existaient déjà auparavant. C'est aussi la différence essentielle et importante par rapport aux fonds de soutien direct fédéraux ou cantonaux prévus, car l'administration n'a pas d'expérience pertinente en matière de contrôle de solvabilité. En outre, une institution publique n'a pas d'incitations économiques à effectuer soigneusement ce contrôle – au contraire, les incitations politiques pourraient même conduire à une allocation de crédit très faussée.

4 Voir l'art. 31, al. 3 LACI et art. 51, al. 1 OACI. Il est important de noter que les entreprises n'ont pratiquement aucune possibilité de souscrire une assurance privée pour se couvrir contre les conséquences d'une pandémie.

5 Voir Turcati et Willimann (2013) pour une analyse détaillée du fonctionnement du système de cautionnement basé sur l'industrie et du travail des organisations de cautionnement pour les PME.

Encadré 3

Pas de «fonds suisse» pour l'économie

Le moment difficile que la Suisse traverse actuellement exige des mesures extraordinaires, du point de vue de la politique économique également. Cette opinion est partagée par de nombreux économistes; elle correspond également à celle d'Avenir Suisse. Mais toutes les mesures ne sont pas efficaces. C'est notamment le cas de la création d'un «fonds» de 100 milliards de francs pour soutenir l'économie proposée par les professeurs de l'Ecole polytechnique de Zurich (Gersbach und Sturm 2020).

Compte tenu de l'urgence de la situation, ce n'est pas le moment de créer un instrument entièrement nouveau dont le coût proposé ne peut pas être expliqué de façon plausible – et ce, avant même que les instruments existants puissent être utilisés. Les détails concernant les personnes qui géreront le nouveau fonds et les critères qui seront utilisés sont également flous. Le «fonds suisse» ne connaîtrait pas la situation des entreprises, dont les demandes devraient être évaluées par un personnel administratif qui n'a jamais eu affaire à elles auparavant. Toutes ces ambiguïtés pourraient créer une incertitude supplémentaire parmi les entreprises au lieu de résoudre leurs problèmes.

Il est préférable d'utiliser les canaux existants. En principe, l'assurance-chômage peut verser des prestations illimitées. Les manques de liquidités peuvent être comblés par des prêts des banques cautionnés par le secteur public. Ces mesures, ainsi que les autres décrites dans le présent document, ont déjà été testées et éprouvées – mais pas dans la mesure que la crise actuelle exigera probablement. Il est déjà clair que même avec le modèle de cautionnement, qui permet de préserver des ressources, la situation extraordinaire actuelle fera peser une lourde charge sur le budget public. La Suisse bénéficie aujourd'hui de la marge de manœuvre nécessaire grâce à une politique budgétaire prudente, à un bon approvisionnement en liquidités et à un taux d'endettement en baisse.

Encadré 4

Un besoin de financement mensuel de près de douze milliards dans le scénario pessimiste

Cette situation extraordinaire fera peser une lourde charge sur le budget public. En supposant que les secteurs et les entreprises concernés soient touchés par le chômage partiel et les problèmes de liquidités pendant trois mois, le coût du chômage partiel s'élèvera à 21 milliards de francs, ce qui correspond à environ 3% du PIB ou à environ 21% du niveau actuel de la dette fédérale. Les besoins de financement en crédits de liquidités peuvent quant à eux être estimés à environ 14 milliards de francs, bien qu'il ne soit pas possible de dire quels coûts l'Etat devrait supporter en raison des garanties (BFS 2020, propres calculs).

Ces calculs sont basés sur les hypothèses suivantes: les secteurs particulièrement touchés sont le commerce de détail stationnaire (hors alimentation), l'hébergement touristique (à hauteur de 75%), la gastronomie, le secteur de l'art et du divertissement, les transports, les services aux personnes et les autres services. Cela signifie que pendant la période de fermeture, aucune valeur ajoutée ne peut être générée dans ces secteurs et qu'aucun salaire ne peut donc être versé. Toutes les autres industries sont touchées jusqu'à 20% dans ce scénario pessimiste. Pour le calcul du besoin de liquidités, on suppose également que 10% du coût des biens et des matériaux sont immobilisés à long terme (par exemple par des contrats correspondants avec les fournisseurs) et que deux tiers des dépenses d'exploitation restantes sont des coûts fixes (généralement des loyers et des coûts de financement). Les éventuels effets secondaires positifs, tels que la demande accrue de main-d'œuvre dans le secteur de la logistique, n'ont pas été pris en compte.

Tableau 2

Evaluation des coûts mensuels du chômage partiel et des besoins en liquidités après la période de fermeture

	Coûts du chômage partiel	Crédits de liquidités
Secteurs directement touchés	3,6 milliards de francs	1,2 milliards de francs
Reste	3,5 milliards de francs	3,5 milliards de francs
Total	7,1 milliards de francs	4,7 milliards de francs
Besoin de financement par mois pour le chômage partiel et les crédits de liquidités (cumulés): 11,8 milliards de francs		

Source: propres estimations

Apport de liquidité au secteur financier

En principe, les institutions financières privées sont chargées de fournir des liquidités à l'économie réelle. Cependant, les institutions financières elles-mêmes peuvent également se heurter à des problèmes de liquidités. Dans la plupart des cas, cependant, une crise va dans le sens inverse: les banques se heurtent à des pénuries de liquidités, qui finissent par entraîner à leur tour une pénurie de crédits pour l'économie réelle, comme pendant la grande dépression des années 1930. Avec la pandémie actuelle de coronavirus, l'économie réelle pourrait se trouver avec de graves problèmes de liquidités avant le secteur financier, ce qui pourrait affecter ce dernier.

Si, comme dans la situation actuelle, de nombreuses entreprises font recours à leurs lignes de crédit, cela mettra la pression sur les banques commerciales. En fonction de la structure de leur bilan, ces dernières devront en effet convertir des investissements à long terme en liquidités afin de répondre à la demande. Parce qu'en cas de crise, comme une pandémie, ce changement de stratégie de placement se fait de manière synchronisée au niveau mondial, une spirale négative des ventes pourrait se produire, ce qui ferait baisser le prix des actifs. Il existe divers mécanismes de sécurité établis pour prévenir une telle situation, y compris en Suisse. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'agir de ce côté pour l'instant. En tant que prêteur en dernier ressort, la BNS a pour mandat de fournir aux banques des liquidités illimitées en temps de crise. Dans les cas moins graves, les banques peuvent atténuer les problèmes de liquidités grâce à des facilités permanentes (SNB 2020c). En cas de crise systémique, comme cela pourrait être le cas pour la pandémie de coronavirus, la BNS peut également offrir un soutien extraordinaire en matière de liquidités.⁻⁶

Seuls les banques et groupes bancaires d'importance systémique peuvent bénéficier de ce privilège d'un approvisionnement en liquidités garanti par l'Etat. En outre, diverses conditions doivent être remplies afin de maintenir sous contrôle les distorsions du marché créées par l'accès préférentiel aux liquidités de la banque centrale. Par exemple, le soutien de liquidité doit être entièrement couvert à tout moment par des garanties de la banque et cette dernière doit être solvable – c'est-à-dire qu'elle doit disposer d'un solde de fonds propres positif. Ce dernier point est central, car l'apport de liquidités ne doit pas conduire à maintenir artificiellement en vie une banque *de facto* insolvable. Si une banque est non seulement illiquide, mais aussi insolvable, le régime de liquidation introduit après la crise financière de 2008 doit entrer en jeu. Les entreprises insolvables ne doivent pas être maintenues en vie par l'Etat – qu'il s'agisse d'entreprises de l'économie réelle ou du secteur financier. Les liquidités ne devraient être mises à la disposition que des entreprises qui souffrent d'un manque de liquidité temporaire en raison de la crise actuelle.

Le rôle de l'Etat

La pandémie de coronavirus cause un grand préjudice économique. Les autorités suisses partagent la responsabilité de la lutte contre les difficultés sanitaires et économiques. Conformément à la Constitution fédérale, la Confédération prend des mesures pour protéger la santé de la population. C'est pourquoi le Conseil fédéral, pour des raisons de prévention sanitaire, a ordonné une intervention drastique dans les libertés individuelles et la liberté économique et commerciale. Comme décrit ci-dessus, le Conseil fédéral doit contrecarrer les perturbations économiques par des mesures relatives au marché du travail (en particulier par l'instrument de l'indemnité de chômage partiel). En raison de l'interdiction d'activité pour certains secteurs et du choc d'offre qui en résulte, il est également tenu de contribuer à surmonter les problèmes de liquidités des entreprises. Sur le plan organisationnel, la Confédération et les cantons doivent rapidement mettre en place des structures appropriées (par exemple des hotlines) permettant de fournir des points

6 Voir l'art. 9 al. 1 de la loi fédérale sur la Banque nationale suisse.

d'information centralisés pour les PME et les grandes entreprises. Le fait que celles-ci doivent téléphoner à l'ORP, à l'office cantonal de l'emploi et au Secrétariat d'État à l'économie pour s'informer de la situation manque singulièrement d'efficacité.

Durant les mois à venir, une plus grande flexibilité bureaucratique est également nécessaire dans le domaine du droit du travail. Actuellement, les secteurs de la santé, de la logistique, de la distribution et du commerce de détail (alimentaire), par exemple, connaissent une énorme augmentation du travail qui peut difficilement être gérée avec les ressources existantes. Dans le même temps, le travail dans d'autres secteurs, tels que la restauration ou l'aviation, a été presque totalement interrompu. Il y a donc un énorme déséquilibre. Pour que cela puisse être corrigé rapidement et efficacement, il faut réduire les obstacles bureaucratiques et les frictions étatiques. En suspendant diverses dispositions du droit du travail, les demandeurs d'emploi temporaires ou les spécialistes retraités pourraient facilement trouver un moyen de subsistance dans les secteurs qui ont un besoin désespéré de travailleurs. En outre, afin de faire face à la crise, les restrictions gouvernementales – mais pas les compensations – concernant le travail du dimanche et de nuit, les périodes de repos non liées à la sécurité et l'enregistrement des heures de travail devraient être temporairement suspendues. Dans cette situation exceptionnelle, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de laisser les ressources disponibles inutilisées en raison d'obstacles bureaucratiques.

Les plans de relance économique demandés par les syndicats pour soutenir l'économie ont peu de chance de s'avérer efficaces et devraient être rejetés : la demande des consommateurs dans l'industrie du tourisme, particulièrement touchée, et dans le secteur de la restauration ne peut pas être augmentée. C'est tout l'inverse : une stimulation de la consommation est largement peu souhaitable à l'heure actuelle, car celle-ci doit être limitée pour lutter contre le virus. Un plan de relance économique ne pourrait pas non plus soutenir efficacement l'industrie d'exportation. Les mesures de stimulation de la demande, telles que les programmes d'investissement, ne sont pas non plus susceptibles de contribuer à la lutte contre la crise, car leur effet – si effet il y a – serait bien trop éloigné dans le temps. Toutefois, il n'est bien sûr pas conseillé d'interrompre complètement les programmes d'investissement en cours, sauf si cela est absolument nécessaire pour des raisons épidémiologiques. Certains investissements peuvent être importants pour assurer les services de base (gaz et électricité, télécommunications, services postaux, etc.), en particulier dans le secteur des infrastructures.

D'autre part, dans une telle situation de crise avec une population qui ne se sent pas en sûreté et des menaces pesant sur l'existence de nombreuses entreprises, le maintien de la sécurité publique et de l'ordre social est l'une des tâches essentielles de l'action souveraine. L'Etat a une responsabilité particulière à cet égard : la Confédération et les cantons, dans le cadre de leurs compétences, sont responsables de la sécurité du pays et de la protection de la population (article 57 de la Constitution). Il est donc surprenant que les polices cantonales de Lucerne et de Zoug ferment de nombreux postes de police et le communiquent publiquement. Cela ne va pas réduire le sentiment d'insécurité de la population.

Enfin, il convient de souligner qu'en dépit du renforcement temporaire des contrôles et des fermetures de frontières, il reste essentiel pour l'économie suisse d'être intégrée dans les chaînes de valeur internationales. A long terme, ces chaînes sont le meilleur moyen d'assurer la prospérité et, grâce à leur valeur ajoutée, elles contribuent également à fournir à la population les soins de santé de haute qualité qui sont nécessaires dans cette situation de crise. La pandémie est une situation exceptionnelle temporaire, prévue dans des scénarios connus et pour laquelle des actions préparatoires correspondantes devraient également être mises en place (voir encadré 1). Une stratégie de renationalisation économique est tout sauf adaptée pour faire face à la crise sanitaire mondiale. La défense contre la pandémie exige non pas moins, mais plus de coopération internationale.

<i>Ce qu'il faut faire</i>	<i>Ce qu'il ne faut pas faire</i>
Mesures visant à combler le déficit de liquidités de l'économie réelle : <ul style="list-style-type: none"> _ Chômage partiel _ Garanties fédérales et cantonales pour les crédits relais _ Suspension des cotisations aux assurances sociales _ Report de paiement des impôts 	Plans de relance
Mesures visant à combler le déficit de liquidités du secteur financier	Programmes d'investissements
Assouplissement temporaire du droit du travail	«Fonds suisse»
Développement de structures d'information pour les PME	Sauvetage d'entreprises déjà insolubles
Suppression unilatérale des droits de douane	Renationalisation économique
Réserves obligatoires «correctes»	Revenu de base

Bibliografie

- AFD, Administration fédérale des douanes (2020): voir EZV (2020).
- AVIG: Bundesgesetz über die obligatorische Arbeitslosenversicherung und die Insolvenzschiädigung vom 25. Juni 1982 (Stand am 1. Januar 2020).
- AVIV: Arbeitslosenversicherungsverordnung vom 31. August 1983 (Stand am 13. März 2020).
- BFS, Bundesamt für Statistik (2020a): Wertschöpfungsstatistik und Struktur der Bilanz der Unternehmen. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/industrie-dienstleistungen/wertschoepfungsstatistik.html>. Consulté le 18.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2020b): Bruttoinlandprodukt. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/volkswirtschaft/volkswirtschaftliche-gesamtrechnung/bruttoinlandprodukt.html>. Consulté le 17.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2020c): Arbeit und Erwerb – diverse Statistiken. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb.html>. Consulté le 18.03.2020.
- BFS, Bundesamt für Statistik (2019): Buchhaltungsergebnisse schweizerischer Unternehmen, Geschäftsjahre 2016 – 2017. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/industrie-dienstleistungen/wertschoepfungsstatistik.assetdetail.9226286.html>.
- Bloomberg. (2020): Diverse Aktienkurse vom 17.03.2020. <https://www.bloomberg.com/europe>. Consulté le 17.03.2020.
- BNS, Banque nationale suisse (2020a): voir SNB (2020a).
- Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft vom 18. April 1999 (Stand am 1. Januar 2020)
- BWL, Bundesamt für wirtschaftliche Landesversorgung (2019): Bericht zur Vorratshaltung 2019. Bern: November 2019.
- Cash (2020): Grosse Banken wollen sich am Hilfspaket für die Wirtschaft beteiligen. Von: Stefan Barmettler. 14.03.2020. <https://www.cash.ch/news/politik/corona-krise-grosse-banken-wollen-sich-am-hilfspaket-fuer-die-wirtschaft-beteiligen-1499982>. Consulté le 18.03.2020.
- Dümmler, Patrick (2019): Süsse Versuchung. Avenir Suisse Blog, 15. November. <https://www.avenir-suisse.ch/suesse-versuchung/>. Consulté le 18.03.2020.
- EBA, European Banking Authority (2018): EBA launches 2018 EU-wide stress test exercise. <https://eba.europa.eu/eba-launches-2018-eu-wide-stress-test-exercise>. Consulté le 18.03.2020.
- EZV, Eidgenössische Zollverwaltung (2020): Aussenhandelsstatistik Swiss-Impex. <https://www.gate.ezv.admin.ch/swissimpex/>. Consulté le 17.03.2020.
- Gersbach, Hans und Sturm, Jan-Egbert (2020): Ein Schweizfonds mit 100 Mia. Franken als zweiter Pfeiler. Ökonomenstimme. 17. März. <https://www.oekonomenstimme.org/artikel/2020/03/ein-schweizfonds-mit-100-mia-franken-als-zweiter-pfeiler/>. Consulté le 18.03.2020.
- Handelszeitung (2020): Der Flughafen Zürich steigert sich – doch der Ausblick ist trübe. 10.03.2020. <https://www.handelszeitung.ch/unternehmen/der-flughafen-zurich-steigert-sich-doch-der-ausblick-ist-trube>. Consulté le 17.03.2020.
- Horizont (2020): Der Werbemarkt bekommt einen Schnupfen. Von: Reidel, Michael. 12.03.2020. www.horizont.net/schweiz/nachrichten/coronavirus-der-werbemarkt-hat-einen-schnupfen-181492. Consulté le 18.03.2020.
- HotellerieSuisse (2020): Gastgewerbe und Tourismus sind in einer existenziellen Notlage. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/pub/index.htm>. Consulté le 17.03.2020.
- Jungfrau Holding AG (2020): Skigebiet der Jungfrau Ski Region und Jungfrauoch schliessen am Samstagabend. <https://www.jungfrau.ch/de-ch/unternehmen/news/skigebiet-der-jungfrau-ski-region-und-jungfrauoch-schliessen-am-samstagabend-6771/>. Consulté le 17.03.2020.
- KOF, Konjunkturforschungsstelle (2019): KOF Globalisation Index. <https://kof.ethz.ch/en/forecasts-and-indicators/indicators/kof-globalisation-index.html>. Consulté le 17.03.20.
- Kopp, Daniel und Siegenthaler, Michael (2017): Does Short-time Work Prevent Unemployment? In: SECO Publikation Arbeitsmarktpolitik No 49 (12.2017).
- NBG: Bundesgesetz über die Schweizerische Nationalbank (Nationalbankgesetz) vom 3. Oktober 2003 (Stand am 1. Januar 2020).
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2020a): Das Coronavirus trifft die Uhrenindustrie hart. Von: Martel, Andrea. 04.03.2020. <https://www.nzz.ch/wirtschaft/corona-hongkong-smartwatches-ingredienten-einer-uhrenkrise-ld.1542425>. Consulté le 18.03.2020.

- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2020b): Stress im Finanzsystem: Das Fed geht endgültig in den Krisenmodus über. Von: Lanz, Martin. 13.03.2020. <https://www.nzz.ch/wirtschaft/stress-im-finanzsystem-das-fed-geht-endgueltig-in-den-krisenmodus-ueber-ld.1546215>. Consulté le 18.03.2020.
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2020c): Coronavirus legt Kapitalmärkte lahm. Von: Anne-Barbara Luft. 04.03.2020. <https://www.nzz.ch/finanzen/coronavirus-legt-kapitalmaerkte-lahm-ld.1544277>. Consulté le 18.03.2020.
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2018): Die Deutsche Bank fällt beim Stresstest des Fed durch. Von: Lanz, Martin. 29.06.2018. <https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-deutsche-bank-faellt-beim-stresstest-des-fed-durch-ld.1399178>. Consulté le 18.03.2020.
- NZZ, Neue Zürcher Zeitung (2017): Die Schweizer Banken sind zu Bausparkassen verkommen. Von: Müller, Jürg. 9.10.2017. <https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-schweizer-banken-sind-zu-bausparkassen-verkommen-ld.1320792>. Consulté le 18.03.2020.
- Oanda (2020): Währungsrechner. www.oanda.com. Consulté le 18.03.2020.
- OFS, Office fédéral de la statistique (2020a): voir BFS (2020a).
- OFS, Office fédéral de la statistique (2020b): voir BFS (2020b).
- SonntagsZeitung (2020): Beim Notvorrat –wurde gepfuscht. Von: Schmid, Adrian. 08.03.2020.
- SNB, Schweizerische Nationalbank (2020a): Aussenwirtschaft – Zahlungsbilanz der Schweiz, Leistungsbilanz. <https://data.snb.ch/de/topics/aube#!/cube/bopcurra>. Consulté le 17.03.2020.
- SNB, Schweizerische Nationalbank (2020b): Monatliche Bankenstatistik - Unternehmenskredite nach Betriebsgrösse (Stand am 21. Februar 2020). [https://data.snb.ch/de/topics/banken#!/cube/bakredbetgrbm?fromDate=2019-12&toDate=2019-12&dimSel=D0\(AV1\),D1\(KC5A,KC5B,KC5C,KC5D,KC5E\),D2\(T1\),D3\(F,B\)](https://data.snb.ch/de/topics/banken#!/cube/bakredbetgrbm?fromDate=2019-12&toDate=2019-12&dimSel=D0(AV1),D1(KC5A,KC5B,KC5C,KC5D,KC5E),D2(T1),D3(F,B)). Consulté le 17.03.2020.
- SNB, Schweizerische Nationalbank (2020c): Richtlinien der Schweizerischen Nationalbank über das geldpolitische Instrumentarium vom 25. März 2004 (Stand am 1. Februar 2020). https://www.snb.ch/de/mmvr/reference/snb_legal_geldpol_instr/source/snb_legal_geldpol_instr.de.pdf. Consulté le 17.03.2020.
- SRF, Schweizer Radio und Fernsehen (2020): Schweizer Exportindustrie leidet wegen Corona-Virus. Von: Heim, Matthias. 14.02.2020. <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/flugverkehr-ingeschraenkt-schweizer-exportindustrie-leidet-wegen-corona-virus>. Consulté le 18.03.2020.
- Turcati, Samuel und Willimann, Markus (2013): Gesamtschau des Bundesrates über das gewerbeorientierte Bürgschaftswesen. In: Die Volkswirtschaft, (12), S. 41-44.
- Verordnung 2: des Bundes über Massnahmen zur Bekämpfung des Coronavirus (COVID-19) vom 16. März 2020. <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/60667.pdf>. Consulté le 18.03.2020.
- WBF, Departements für Wirtschaft, Bildung und Forschung (2020): Bundesrat verschärft Massnahmen gegen das Coronavirus zum Schutz der Gesundheit und unterstützt betroffene Branchen. https://www.wbf.admin.ch/wbf/de/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-78437.html. Consulté le 16.03.2020.
- Weiss, Johann; Sachs, Andreas und Weinelt, Heidrun (2018): Globalisierungsreport 2018. Wer profitiert am stärksten von der Globalisierung? Bertelsmann Stiftung.